



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 8 février 2021

**Présents** : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Sylvie CARAMELLE, Grégory COIGNOUX, Mélanie EVRA, Dominique LEBLOND, Patrick LE REZIO, Sophie MENUS, Adeline NEAU, Annick OHLERT, Olivier PAWLICKI, Arnaud POETTE, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER

**Absents** : néant

**Secrétaire** : Madame Adeline NEAU

#### Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de cette réunion.

#### Délégation au Maire.

Le Maire informe le conseil que suite à une erreur de facturation, la société CONVERGENCE a adressé un chèque d'un montant de 15.21 € en remboursement.

#### Résultats des enquêtes sur les services périscolaires.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire sur les enquêtes de décembre 2020 et janvier 2021 relatives aux besoins des familles pour un accueil périscolaire plus important (1/2 heure de plus le matin et le soir), il ressort que peu de familles en expriment le besoin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, décide :

- De ne pas étendre les horaires de la garderie du matin et du soir;
- De solliciter à nouveau les familles en septembre afin de réévaluer les besoins.

#### Création d'un poste de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le choix du candidat a été porté sur Madame BURY Catherine, actuellement Rédacteur Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le grade n'existant pas au tableau des effectifs de la commune, Madame le Maire propose de créer ce poste à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021

### Etat des restes à recouvrer.

A la demande du Conseil municipal, Madame le Maire rend compte des impayés aux vues des états produits par la trésorerie en date du 31 décembre 2020:

- Loyers budget communal : 4 664,90 €
- Loyers budget locaux commerciaux : 19 085,10 €
- Services périscolaires du budget communal : 1 675,11 €
- Location de jardins budget CCAS : 115,18 €

Un état des impayés sera demandé tous les trimestres auprès de la trésorerie

### Questions diverses

- **Fête communale 2021** : Monsieur Arnaud POETTE demande sous quelle forme aura lieu la fête communale 2021. Madame LEBLOND, Présidente de la commission des fêtes, informe le conseil qu'elle est en attente de propositions et qu'elle fera prochainement une réunion pour fixer le programme. D'ores et déjà, elle a eu un contact avec l'artificier pour une prestation identique à celle prévue l'année dernière.
- **Odeurs au niveau du poste de relevage du réseau d'assainissement** : Madame Mélanie EVRA informe le conseil que des riverains du lotissement du Mail se plaignent des odeurs émanant du poste de relevage. Il sera demandé à VEOLIA d'intervenir dans le cadre de leur DSP.
- **Marché hebdomadaire** : Madame OHLERT informe le conseil qu'elle a trouvé une crémière intéressée pour venir vendre ses produits sur notre marché hebdomadaire. En revanche, le poissonnier contacté n'est pas intéressé.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h15.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, le 11 février 2021

Le Maire, Carole RIBEIRO

